

Monsieur Aurélien ROUSSEAU
Ministre de la Santé et de la Prévention
Ministère de la Santé et de la Prévention
14, avenue Duquesne
75007 PARIS

Nos réfs : PYM/VM/MF
courriermaire@livry-gargan.fr / 01 41 70 88 19
jerome.legavre@assemblee-nationale.fr

Livry-Gargan, le 28 septembre 2023

Objet : Demande d'entretien suite à la fermeture de la clinique VAUBAN à Livry-Gargan

Monsieur le Ministre,

La clinique Vauban située sur le territoire de Livry-Gargan, en Seine-Saint-Denis, vient de fermer définitivement ses portes. Elle abritait jusque-là une maternité, un pôle chirurgie ainsi que des soins non programmés. Elle représentait surtout, pour une partie des Séquano-Dionysiens, un repère important pour leur santé et la possibilité d'accéder à des soins, non seulement à proximité de chez eux mais dans des délais encore raisonnables. À titre d'exemple, en 2022, la clinique a enregistré 10 000 passages en ambulatoire et hospitalisations, 14 000 passages en soins non programmés, 25 000 consultations non programmées, ou encore 750 accouchements.

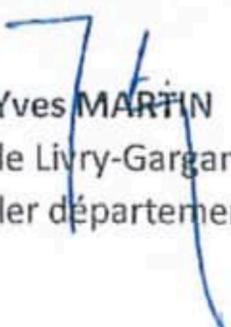
Cette fermeture définitive intervient suite au refus du groupe exploitant AVEC de mettre en œuvre les recommandations de l'ARS, prescrites en juin dernier et conséquences de manquements graves, notamment sur la partie obstétrique, entraînant une mise en danger des patientes et des enfants qui y étaient suivis.

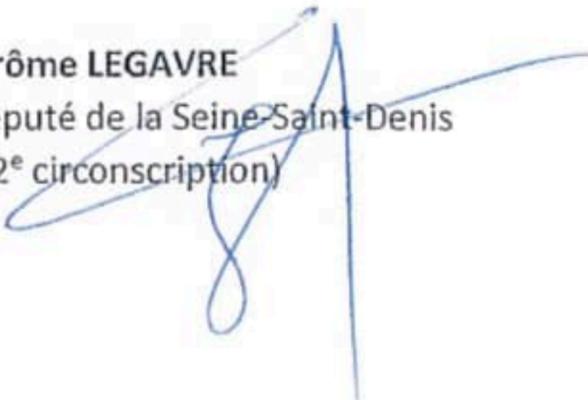
Aujourd'hui, le tribunal de commerce de Bobigny a prononcé la liquidation judiciaire de cette clinique et c'est un désastre pour l'ensemble des habitants du département. Nous avons parfaitement conscience que la sécurité des patients est une priorité absolue et que la qualité des soins ne peut être négociée. Mais si cette fermeture était nécessaire pour préserver les patients, la fin de la totalité des soins dans cette clinique nous amène à une situation extrêmement dégradée et préoccupante pour notre population. Notre département est déjà sinistré et détient, depuis 2022, le triste titre de premier désert médical de France, avec 92,8% du territoire considéré par l'ARS comme un désert médical avancé.

Nous sommes mobilisés pour que cette clinique puisse de nouveau être un pôle de santé permettant de maintenir l'offre de soins. La Seine-Saint-Denis est déjà un département cumulant de nombreuses difficultés, il est fort dommageable d'ajouter celui de la santé. Monsieur le Ministre, il est nécessaire de tout mettre en œuvre afin que la santé de nos administrés soit préservée.

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons nous entretenir très rapidement avec vous à ce sujet afin d'évoquer l'avenir de cette structure.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande, et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de nos considérations les meilleures.


Pierre-Yves MARTIN
Maire de Livry-Gargan
Conseiller départemental


Jérôme LEGAVRE
Député de la Seine-Saint-Denis
(12^e circonscription)